



Compte rendu interne

Réunion du conseil municipal

Présents : Coelho Grégory, Cuyaubère Sylvie, Dabadie Audrey, Dasilva Adrien, Guichard Stéphane, Lagarde Christian, Lendres Sébastien, Mendes Joao, Roques Serge, Conte-Daban Alain.

Absents excusés : Kneppers Frédéric

Absents : -

Séance du 16 janvier 2024

Lieu : Salle de réunion mairie de Tarasteix

Secrétaire de séance : Christian Lagarde.

Début de séance : 20h30

Procurations : Kneppers Frédéric donne procuration à Serge Roques

1. MODIFICATION ET DECLASSEMENT ANCIENNE ECOLE

A ce jour, l'ancienne école est classée domaine public. Dans le cadre de mise à disposition de ce local pour le bar associatif « Au Vignolet » il doit être déclassé en domaine privé.

DELIBERATION « modification et déclassement », votée à l'unanimité des présents et procuration : 11 votes pour.

Le conseil municipal propose de faire une convention de mise à disposition à titre gratuit, eau, électricité et salle pour le bar associatif.

DELIBERATION pour l'unanimité des présents et procuration : 11 votes pour.

2. ARRÊTÉ BRANCHEMENT PHOTOVOLTAÏQUE

Un arrêté va être édité pour pouvoir effectuer le branchement (traversée de route) vers chez Mme Castaing.

3. PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Le plan de sauvegarde communal est finalisé. La version définitive ainsi que la version consultative vont arriver. La DICRIM simplifiée sera distribuée aux habitants de la commune.

Jusqu'au 30/12/2023 la destruction des nids de frelons asiatiques et européens qui se trouvaient à 50m d'une habitation et ne nécessitant pas le besoin d'une nacelle était prise en charge par la mairie.

Les frelons asiatiques sont classés nuisibles. Les frelons européens ne le sont pas. Ils rentrent dans la biodiversité. Ainsi, la mairie continuera de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques mais pas ceux des frelons européens. Ils seront à charge du propriétaire.

DELIBERATION « modificative pour la prise en charge de la destruction des nids de frelons européens », votée à l'unanimité des présents et procuration : 11 votes pour.

4. PARKING SALLE DES FÊTES

Une étude de faisabilité de création de places pour la salle des fêtes est en cours. Les devis des différentes entreprises et les plans ont été présentés au conseil. Des demandes supplémentaires vont être faites.

5. MAISON BAYLÈRE

La Fondation Brigitte Bardot a mandaté une société pour nettoyer et vider la maison. L'objectif étant de vendre ce bien.

6. JOURNEE CITOYENNE

Elagage parking
Peinture grille monument aux morts, nettoyage.
Eglise, nettoyage, peinture...

La prochaine journée citoyenne est fixée au 23 Mars 2024.

7. SUJETS DIVERS

En remplacement de l'ancien portail de la cour de la mairie, il sera mis en place des barrières démontables.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Entretien des espaces verts : suite à la mise en place des 4 nouvelles réserves incendie un devis va être demandé à l'entreprise.

Vu pour être affiché le
12 février 2024
(Sceau de la mairie)

Le Maire
Alain Conte-Daban